

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1478
30 septembre 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS, ARABE,
CHINOIS, ESPAGNOL,
FRANCAIS et RUSSE

LETTRE DATEE DU 24 SEPTEMBRE 1997, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
DE LA CONFERENCE DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT PERMANENT
DE LA NORVEGE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE,
TRANSMETTANT LE TEXTE DE LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION
DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE, DE LA PRODUCTION ET DU TRANSFERT
DES MINES ANTIPERSONNEL ET SUR LEUR DESTRUCTION, QUI A ETE NEGOCIEE
ET ADOPTEE A LA CONFERENCE DIPLOMATIQUE SUR UNE INTERDICTION
INTERNATIONALE TOTALE DES MINES TERRESTRES ANTIPERSONNEL,
TENUE A OSLO DU 1er AU 18 SEPTEMBRE 1997 ¹

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Convention
sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert
des mines antipersonnel et sur leur destruction, qui a été négociée et adoptée
à la Conférence diplomatique sur une interdiction internationale totale des
mines terrestres antipersonnel, tenue à Oslo du 1er au 18 septembre 1997.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit
reproduit comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué
à toutes les délégations d'Etats membres de la Conférence et d'Etats qui
participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,

(Signé) Bjørn Skogmo

¹Ce texte est transmis en anglais, en espagnol et en français,
qui étaient les langues officielles de la Conférence diplomatique d'Oslo;
les versions arabe, chinoise et russe seront disponibles ultérieurement.